

Et si on parlait salaires ?

**LES CONTRACTUEL·S DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
UNE MAIN D'OEUVRE BON MARCHÉ
SERVANT DE VARIABLE D'AJUSTEMENT**

Le rendez-vous salarial convoqué par la ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, le 9 décembre, s'est avéré être plus une farce qu'une véritable négociation.

Alors que le SMIC va de nouveau être revalorisé au 1er janvier 2022, **la ministre a refusé toute revalorisation du point d'indice** pour les fonctionnaires titulaires.

Et les personnels précaires de la Fonction publique sont laissés à leur condition...

Encore une fois, un **nouveau tassement salarial va inévitablement se produire** et la masse de contractuelles ne fera que progresser.

Concrètement, quelles répercussions dans la Fonction publique ?

En 5 ans
+ 68% du nombre
de non-titulaires.
+ 87,2% des
effectifs d'AED-

Salaire brut
moyen des non-
titulaires:
1462€ soit 15%
au-dessus du
SMIC



En moyenne, le salaire des non-titulaires flirte avec le SMIC.

Pour mémoire, le traitement indiciaire brut moyen :

→ Les personnels enseignants : **1805€**

→ Les personnels administratifs, de labos, santé et sociaux, AED, AESH : **1118€**

Le 27 janvier 2022, toutes et tous dans l'action pour exiger

- une augmentation immédiate de tous les personnels de 400 € ;
- un SMIC à 2000€ brut ;
- le dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation ;
- La titularisation des non-titulaires sans condition de concours ou nationalité ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la revalorisation des pensions.

MANIFESTATIONS: 10 h 30 à TOULON Place Liberté et à Draguignan Sous-préfecture

Enseignant·es non-titulaires

Environ 30% gagnent moins de 1520€ net.
Moins de 50% n'ont pas un salaire supérieur à 2260€ net, ce qui correspond aux salaires de fin de carrière.
L'écart de rémunération entre le début de carrière et la fin de carrière est de 14% (pour les titulaires l'écart est de 50%).

Non-titulaires hors enseignant·es

95% des ces personnels ne dépassent pas les 1520€ tout au long de leur carrière.
Le salaire moyen brut des moins de 30 ans est de 1164€, celui des plus de 50 ans est de 1035€.
Les femmes accusent un écart de 25% inférieur au salaire des hommes, soit 830€ en moyenne.

**Un décrochage
par rapport au
SMIC sans
précédent!**

**AESH et
AED**

AESH : le salaire moyen net est de 760€ (souvent des contrats à 24H imposés)
AED : le salaire moyen net est de 916€ avec un temps de travail annualisé et souvent des semaines de travail approchant les 41h.

**Personnels Administratifs,
techniciens, santé, sociaux**

Le salaire moyen net est de 1488€ avec des écarts importants en fonction des primes.
La moitié de ces agent·es ont des salaires ne dépassant pas 1254€ net (en 2021).

Cette baisse du niveau de rémunération a des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des personnels.
Elle est aussi un **indicateur clair de la dépréciation des qualifications des personnels et des professions exercées.**

URGENCE

La CGT Educ'action revendique :



un emploi pérenne statutaire pour toutes et tous ;

une grille salariale démarrant à 2 fois le SMIC soit un salaire de début de carrière équivalent à 4000 € brut ;

un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière, garanti individuellement à tout·e agent·e, pour une carrière complète ;

une carrière sur 1 seule grade et 18 échelons au même rythme de progression pour toutes et tous.